

BULLETIN D'ADHESION 2021

A l'association départementale :



5 rue Jean Moulin
08000 Charleville-Mézières

Mlle Mme M : _____

Prénom : _____

Rue : _____

CP : _____

VILLE : _____

Téléphone (facultatif) : / / / /

Email : _____

Profession : _____

Je soussigné(e) déclare adhérer à l'Association TéCap 21 Ardennes.

J'ai pris connaissance des statuts et règlements de l'Association Départementale et je partage les objectifs et les principes qu'elle défend.

Les membres de l'association peuvent être des personnes physiques ou morales.

L'Association se compose de membres actifs et de membres honoraires.

Les membres actifs sont :

- Des personnes concernées ;
- Des parents de personnes concernées ou toute personne assumant régulièrement et de manière durable, la responsabilité d'une personne concernée ;
- Des personnes contribuant à la mise en œuvre du projet des personnes concernées, toute personne physique ou morale pouvant contribuer au développement, au bon fonctionnement de l'Association ;
- Des associations dont le projet, les statuts et les valeurs sont conformes à ceux de l'association.

Je verse une cotisation annuelle de : 20 €

SIGNATURES

Adhérent :

Président :

BULLETIN D'ADHESION 2021

A l'association départementale :



5 rue Jean Moulin
08000 Charleville-Mézières

Mlle Mme M : _____

Prénom : _____

Rue : _____

CP : _____

VILLE : _____

Téléphone (facultatif) : / / / /

Email : _____

Profession : _____

Je soussigné(e) déclare adhérer à l'Association TéCap 21 Ardennes.

J'ai pris connaissance des statuts et règlements de l'Association Départementale et je partage les objectifs et les principes qu'elle défend.

Les membres de l'association peuvent être des personnes physiques ou morales.

L'Association se compose de membres actifs et de membres honoraires.

Les membres actifs sont :

- Des personnes concernées ;
- Des parents de personnes concernées ou toute personne assumant régulièrement et de manière durable, la responsabilité d'une personne concernée ;
- Des personnes contribuant à la mise en œuvre du projet des personnes concernées, toute personne physique ou morale pouvant contribuer au développement, au bon fonctionnement de l'Association ;
- Des associations dont le projet, les statuts et les valeurs sont conformes à ceux de l'association.

Je verse une cotisation annuelle de : 20 €

SIGNATURES

Adhérent :

Président :